



Plan Solidarité du centre socio-culturel Revivre Au niveau du territoire du Pays des Vans en Cévennes

Préambule :

Dans le cadre de ses missions de services au public et d'accompagnement des habitants du territoire, le centre socio-culturel Revivre met en place un Plan Solidarité, lequel s'adresse principalement à toutes les personnes avec ou sans enfants, en situation d'isolement ou de fragilité - notamment les seniors- afin que le confinement se déroule le mieux possible pour elles.

Ce Plan Solidarité est soutenu par la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes, au même titre qu'elle soutient toutes les actions mises en place en faveur des personnes isolées et/ou fragilisées.

A ce titre il s'applique sur l'ensemble des communes en fonction des demandes de chaque municipalité.

Organisation :

1. Livraison de denrées alimentaires et de produits pharmaceutiques

Les personnes qui ne pourront pas du tout sortir pour effectuer leurs courses pourront nous **solliciter pour la livraison de denrées alimentaires et de produits pharmaceutiques.**

- ✓ **Les commandes** sont effectuées directement par les personnes par téléphone ou par courriel auprès des magasins et pharmacies des Vans ou auprès du Centre socio-culturel.
- ✓ **La livraison** est assurée par les salariés et les bénévoles du centre socio-culturel
- ✓ **Le paiement des achats** s'effectue à la livraison, sur présentation du ticket de caisse.

Le centre socio-culturel met également, dans plusieurs magasins du centre-ville, des **attestations de déplacement dérogatoire** à disposition de la population. Elle met également celle-ci sur son site ainsi qu'un maximum d'informations liées à ce confinement : centresocialrevivre.fr

2. Accueil des enfants et des jeunes

L'accueil des enfants de 4 à 11 ans dans le cadre du centre de loisirs du mercredi et des ateliers d'aide à la scolarité du mardi et du jeudi après les cours sont maintenus.

En ce qui concerne les jeunes de 11 à 14 ans, l'accueil est toujours possible les mercredis et aussi pour l'aide au travail scolaire des mardis et jeudis.

Par contre, pour les plus de 14 ans, les directives gouvernementales et préfectorales ne nous permettent, malheureusement pas, de les accueillir pour quelques activités que ce soit.

Activités éducatives et de loisirs

Soucieux du bien-être de tout un chacun, le centre socio-culturel met également sur son site des **propositions d'activités éducatives et de loisirs** pour supporter du mieux possible cette période. Les habitants peuvent également transmettre des propositions sur ces mêmes thèmes. Elles seront relayées via le site du centre socio-culturel.

3 Espace Public Numérique

Afin de permettre aux personnes qui n'ont pas d'accès Internet à la maison de pouvoir effectuer leurs démarches administratives et autres, l'Espace Public Numérique restera ouvert **du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h**

4 Accompagnement téléphonique

Le premier accompagnement se concrétise par des appels téléphoniques hebdomadaires ou bihebdomadaires, suivant les situations.

Il s'agit de s'assurer que les personnes supportent bien le confinement, et de repérer les difficultés rencontrées afin que l'on puisse intervenir directement ou à l'aide du réseau de professionnels du centre socioculturel et des partenaires.

Cet accompagnement téléphonique est effectué par les salariées (és) du centre socio-culturel du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Les contacts du centre socio-culturel, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h :

Accueil, Christelle : 04 75 37 76 88

Direction, Alain : 06 30 36 76 84

Animation, Vanessa : 06 52 82 13 48 / Christelle : 07 83 26 31 32 / Marion : 07 68 40 51 07

Fait à Les Vans le 02 novembre 2020